

# Guide Etudiant Erasmus

## Partez étudier en Europe !



Le Club des  
Grandes Ecoles  
Nouvelle-Aquitaine

**IAE** FRANCE  
University Schools  
of Management





# SOMMAIRE

Le programme Erasmus .....	3
Le dossier de candidature.....	5
Les dispositifs de bourse .....	8
Les universités partenaires .....	11
Les différentes démarches une fois sur place .....	13
Préparation linguistique .....	14
Le logement .....	15
La protection sociale et les assurances.....	16

# Le programme Erasmus

## Historique

Ce programme existe depuis **30 ans**. Plus de **3 millions d'étudiants** ont bénéficié de ce programme depuis sa création. Il doit son nom au célèbre humaniste hollandais de la fin du XV<sup>ème</sup> siècle – début du XVI<sup>ème</sup> siècle, Erasme, qui a parcouru, en son temps, l'Europe et a milité en faveur de la paix entre les peuples en Europe. Le programme Erasmus a considérablement évolué depuis son lancement. **Depuis janvier 2014**, le programme Erasmus a été remplacé par le programme **Erasmus +**. Quels changements ? Un programme plus large et plus ambitieux. Les étudiants ont désormais la possibilité de bénéficier de **12 mois de mobilité études et/ou stage par cycle** (Licence- Master- Doctorat). La politique en matière de bourse évolue avec des montants attribués en fonction des pays d'accueil. Un test de langue sera également désormais rendu obligatoire avant et après la mobilité.

## Les grands principes

Erasmus+ est un vaste programme de mobilité à destination des étudiants, des enseignants et des personnels administratifs au sein des **28 pays membres** de l'Union Européenne (+ Islande, Lichtenstein, Norvège, Turquie et Ancienne République Yougoslave de Macédoine) mais également, depuis peu, vers des pays tiers (non-Européens). Son objectif : construire l'Europe des étudiants et des universités. Participent à ce programme les universités qui ont une charte Erasmus et qui ont signé des accords d'échange avec d'autres établissements d'enseignement supérieur éligibles parmi les Etats membres ou d'autres pays participant.

L'IAE a construit un réseau de partenaires dans différents pays européens (Allemagne, Belgique, Espagne, Roumanie, Royaume-Uni, Suède, etc.). Ces partenariats vous permettent d'effectuer **1 ou 2 semestres** dans l'une de ces universités partenaires tout en restant inscrit à l'IAE de Poitiers. Vous n'aurez pas à payer les **droits d'inscription** dans l'université partenaire en question. Les **crédits ECTS** que vous aurez obtenus lors de ce séjour d'études seront reconnus et validés par l'IAE de Poitiers pour la poursuite de vos études ou l'obtention de votre diplôme de l'IAE. Pour la reconnaissance et la validation des cours suivis à l'étranger, vous devrez établir au préalable un **contrat d'études** listant les cours que vous vous engagez à suivre à l'étranger. Ces cours doivent être reconnus comme équivalents aux cours que vous auriez dû normalement suivre à l'IAE si vous n'étiez pas parti(e) en séjour Erasmus. Ce contrat doit être approuvé par l'**enseignant coordinateur** de l'IAE et son équivalent dans l'établissement partenaire. A l'issue de votre période d'études à l'étranger, un bulletin de notes, correspondant aux cours indiqués sur votre contrat d'études vous sera remis (ou adressé à l'IAE de Poitiers par courrier).

A noter que la mobilité d'études est également possible chez des partenaires non-Européens (au Canada et en Russie). Si les principes de l'échange restent les mêmes (contrat d'études, candidature), la mobilité ne se fera pas dans le cadre du programme Erasmus+ (pas de contrat de mobilité Erasmus ni de bourse Erasmus). D'autres financements sont possibles.

A l'IAE, en général, ce sont surtout, pour l'instant, les **étudiants de Licence 3 et de Master 1** qui ont la possibilité de partir, pour **1 ou 2 semestres**, au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>ème</sup> semestre. La période minimum d'un séjour Erasmus à l'étranger doit être de **3 mois minimum** (et ne pas excéder 1 année universitaire).

Pour le départ en Master 1, vous pouvez candidater dès la Licence 3 (notamment pour les départs au 1<sup>er</sup> semestre de Master 1) ou durant le 1<sup>er</sup> semestre de Master 1 (pour un départ au 2<sup>ème</sup> semestre). Des réunions d'information pour les départs en séjour Erasmus sont organisées au cours du 1<sup>er</sup> semestre.

L'Union Européenne a instauré un système d'**aide financière** à destination des étudiants qui partent en séjour dans l'établissement partenaire. Les bourses sont destinées à couvrir le surcoût lié au départ et au séjour à l'étranger, c'est-à-dire : les frais de voyages, les éventuels frais de préparation linguistique, les frais dus au coût de la vie plus élevé dans le pays d'accueil.

Une période d'études à l'étranger est maintenant un atout indispensable pour votre futur emploi. L'équipe des relations internationales vous encourage vivement à participer à ce programme. Ces accords ne vivent, en effet, que si les étudiants les utilisent. Ce guide a été réalisé pour vous aider à préparer et à réaliser vos études de Sciences de Gestion en Europe. Il n'est sans doute pas exhaustif mais nous restons à votre disposition pour vous renseigner sur ce programme.

Le Service des Relations Internationales de l'IAE

## Le dossier de candidature

La candidature doit se faire en **2 temps** :

- candidature **auprès de l'IAE** (phase de pré-sélection)
- puis candidature **auprès de l'établissement partenaire** une fois votre candidature présélectionnée par l'IAE

### Pré-sélection par l'IAE de Poitiers

Pour déposer une candidature, vous devez transmettre au Service des Relations Internationales de l'IAE les documents suivants :

- Formulaire de candidature (envoyé par e-mail)
- Un curriculum vitae
- Une lettre de motivation
- Programme de cours prévisionnel dans l'établissement partenaire
- Derniers relevés de notes
- Attestation de langues
- RIB

**Contact** : Antoine ANDRIEU : [aandrieu@poitiers.iae-france.fr](mailto:aandrieu@poitiers.iae-france.fr) - 05 16 01 23 85

**Date limite de dépôt de ces candidatures** :

- **20 février** pour la 1<sup>ère</sup> pré-sélection (départs au 1<sup>er</sup> semestre ou au 2<sup>ème</sup> semestre de l'année universitaire suivante)
- **15 octobre** pour la 2<sup>ème</sup> sélection (uniquement départs au 2<sup>ème</sup> semestre de l'année en cours pour les places restantes)

**A noter** : certaines universités partenaires, telles que l'Université de Leuven en Belgique, ou Abo en Finlande, demandent à recevoir les candidatures pour le 1<sup>er</sup> semestre au 1<sup>er</sup> octobre. Si cette université vous intéresse, merci d'en informer le service des Relations Internationales pour anticiper éventuellement la commission de sélection.

Les demandes seront examinées en fonction des critères suivants :

- vos résultats universitaires de la Licence ou des années précédentes
- votre niveau de langue : à noter qu'en général, le niveau B2 dans la langue d'enseignement de l'université d'accueil est requis par les établissements partenaires ;
- votre comportement en cours
- votre projet professionnel et votre motivation

La décision de la commission de l'IAE vous sera communiquée par e-mail.

### Une fois sélectionné par l'IAE de Poitiers

Une fois votre candidature présélectionnée par l'IAE, vous devrez constituer votre dossier de candidature pour l'université pour laquelle votre candidature a été retenue (vérifier le contenu de la candidature sur leur site). Les dossiers de candidature même s'ils sont propres à chaque université partenaire se composent en général de :

- Formulaire de candidature complété et signé (le dossier de candidature est en général téléchargeable sur leur site et de plus en plus, les universités en Europe utilisent un formulaire en ligne que l'étudiant candidat doit remplir et soumettre en ligne ou imprimer)
- Contrat d'études signé par le coordinateur Erasmus de l'IAE ; dans certains cas, la liste des cours choisis est intégrée au formulaire de candidature
- Derniers relevés de notes (NB : certains établissements partenaires demandent une traduction en anglais des relevés de notes ; le service RI dispose d'un modèle qui vous aidera à produire une traduction ; le service RI en assure la relecture et le valide)
- Copie de la carte d'identité ou du passeport
- Formulaire de demande de logement le cas échéant (la plupart des universités partenaires ont mis en place un système d'aide pour la recherche d'un logement à destination des étudiants étrangers).

### Documents Erasmus + à remplir et signer avant votre départ

Pour bénéficier du statut et de la bourse Erasmus +, vous devrez également remplir :

- Le contrat de mobilité dit **contrat Erasmus + (le contrat d'études y est intégré)**
- 2 RIB

Les documents Erasmus + vous seront transmis sur votre boîte e-mail par le Service des Relations Internationales de l'IAE ou téléchargeables.

Vous devez transmettre tous ces documents (candidature dans l'établissement partenaire + documents Erasmus +) au Service des Relations Internationales de l'IAE qui se charge de l'envoi du dossier de candidature à l'université partenaire et des documents Erasmus + à la Direction des Relations Internationales de l'Université de Poitiers. Les dossiers de candidature doivent obligatoirement être envoyés au partenaire par le Service des Relations internationales de l'IAE. Dans le cas où le dossier est dématérialisé, merci d'informer par e-mail le service de l'envoi du dossier et de lui adresser une copie écran ou une copie du dossier.

Il est important de respecter les dates limites pour l'envoi des dossiers de candidatures indiquées sur le site des universités partenaires. Vous trouverez les informations relatives aux dates limites d'envoi des candidatures sur les sites des universités partenaires ou auprès du Service des Relations Internationales de l'IAE. Tout envoi tardif de la candidature ou des documents Erasmus + pourra mettre en échec la candidature.



Beaucoup de documents à remplir donc mais pas de panique, le Service des Relations Internationales vous accompagnera dans vos démarches !

### Connaissances linguistiques

Depuis 2015, les étudiants sélectionnés pour un séjour d'études Erasmus + doivent, avant le départ, tester leur niveau de langue sur la plateforme OLS (Online Linguistic Support) : <http://erasmusplusols.eu/fr/> (voir la démonstration sur : <http://erasmusplusols.eu/fr/guided-tour-9/>). Le passage du test est obligatoire pour l'obtention de la bourse Erasmus +. Ce test est gratuit. 5 langues étrangères peuvent être testées : l'anglais, l'allemand, l'italien, l'espagnol et le néerlandais. Si le niveau obtenu au 1<sup>er</sup> test est en-deçà du niveau B2, vous aurez la possibilité de suivre des cours en ligne (gratuits).

A votre retour, vous devrez à nouveau tester votre niveau de langue. C'est une des conditions sine qua non pour toucher le reliquat de la bourse Erasmus+ (en savoir plus sur les documents de fin de mobilité en page 13).

Le lien vers la plateforme vous sera transmis par e-mail.

Vous pouvez également parfaire votre formation linguistique à la **Maison des langues de l'Université** (<http://mdl.univ-poitiers.fr/>).

## Les dispositifs de bourse

Les aides financières versées dans le cadre du programme Erasmus + sont destinées à financer le surcoût engendré par un séjour à l'étranger (frais de voyage, niveau de vie plus élevé etc...) : elles ne sont en aucun cas attribuées pour couvrir les dépenses usuelles telles que logement, nourriture etc.

Il est impératif de faire les demandes AVANT votre départ et de respecter les dates limites de candidature. Tout dossier ne respectant pas ces consignes sera automatiquement refusé.

Il existe plusieurs types de bourse pour les séjours d'études dans le cadre du programme Erasmus + :

- la bourse Erasmus +
- l'aide à la mobilité internationale du CROUS (plafond fiscal)
- une aide de la Région

### 1. Bourse Erasmus + (bourse séjour d'études en Europe, cumulable avec la bourse de mobilité)

La bourse se décompose en deux parties :

- Une aide financière versée par l'Université de Poitiers
- Un complément versé par la Région Nouvelle Aquitaine

Il y a donc deux démarches à effectuer pour bénéficier de cette bourse.

#### • Dossier auprès de la Région Nouvelle Aquitaine

La demande de dossier est à faire sur Téléservices <https://mes-services.nouvelle-aquitaine.fr>. La candidature doit être validée par la Direction des Relations Internationales de l'Université et la Région.

#### • Dossier auprès de l'Université de Poitiers

Vous aurez transmis (comme indiqué à la rubrique précédente du livret) au Service des Relations Internationales de l'IAE les documents suivants :

- 1 original du contrat de mobilité Erasmus + (sachant que vous devrez conserver un autre original pour vous)
- 2 derniers avis d'imposition de vos parents
- 2 RIB

#### Conditions d'attribution de la bourse :

- Effectuer un séjour d'études en Europe dans le cadre de ses études (préparation d'un diplôme national, les DU de l'université de Poitiers sont exclus du dispositif Erasmus)
- Être sélectionné par l'IAE et l'établissement partenaire sur la base d'un contrat d'études approuvé par les deux établissements
- Être âgé de moins de 28 ans au moment du départ
- Durée du séjour : 4 mois mini – 12 mois maxi

#### Montant et versement

- Versement Région Nouvelle Aquitaine : **120 euros / mois**. 70% sur arrêté ; le solde sur remise de l'attestation de présence, du rapport et du passage du test de langue.

- Versement Agence Européenne (via l'Université de Poitiers) : **de 230 à 330€/ mois\***. 70% du montant total au début du séjour et le solde au retour sur présentation d'une attestation de présence signée par l'université d'accueil, du rapport détaillé et du passage du test de langue à l'issue de la mobilité.

\*Avec le programme Erasmus +, la bourse varie en fonction de la destination (groupe de pays) :

Groupe de pays	Pays de destination	Mobilité d'études
<b>Groupe 1</b> Pays avec un haut niveau de vie	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Luxembourg, Norvège, Suède,	330€/mois
<b>Groupe 2</b> Pays avec un niveau de vie moyen	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Pays-Bas, Portugal	280€/mois
<b>Groupe 3</b> Pays avec un bas niveau de vie	Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Rép. Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Turquie	230€/mois

Comme il y a deux organismes de gestion, les versements n'auront pas lieu au même moment. Le calendrier n'est pas connu du Service des Relations Internationales de l'IAE qui ne pourra pas vous donner de date exacte de versement. Vous devrez donc surveiller régulièrement votre compte pour vérifier si les versements ont bien été effectués. Ces bourses n'interviennent pas forcément au début de la mobilité, il est donc nécessaire d'économiser suffisamment pour ne pas rencontrer de difficultés à l'arrivée.

## 2. Aide à la Mobilité Internationale du CROUS (cumulable avec la bourse Erasmus +)

Si vous êtes boursier du CROUS, vous pourrez bénéficier de cette aide supplémentaire. Le dossier vous sera transmis par le Service des Relations Internationales de l'IAE une fois votre projet d'études à l'étranger validé par la commission de sélection.

### Conditions

- être boursier CROUS/ ou non (même à l'échelon 0)
- être inscrit en Licence, Master ou Doctorat de l'enseignement supérieur au moment prévu pour le départ en mobilité
- avoir un projet de mobilité pour études à l'étranger dans le cadre de son cursus universitaire (ce qui exclut les stages à l'étranger)
- avoir prévu un séjour d'études à l'étranger compris entre 3 et 9 mois

### Pièces à fournir

- formulaire de candidature (transmis par e-mail par le Service des Relations Internationales de l'IAE)
- lettre de motivation
- CV
- Programme de cours prévu dans l'établissement partenaire ou contrat d'études
- Copie de vos derniers relevés de notes
- 2 RIB
- Copie de l'avis d'attribution de la bourse sur critères sociaux du CROUS

- Enveloppe timbrée libellée à votre adresse
- 2 derniers avis d'imposition de vos parents

### Montant

400 euros / mois quel que soit votre échelon (y compris l'échelon 0). La commission décidera du nombre de mois attribués ; le minimum étant de 2 mois à ce jour (soit 800 € minimum).

### Versement

70% lors de la remise de l'attestation d'arrivée ; le solde sur remise de l'attestation de retour.

Les deux documents doivent être validés par l'université d'accueil et transmis au Service des Relations Internationales de l'IAE.

### **3. Bourse de la région d'origine**

Les étudiants originaires d'une région autre que la Région Nouvelle Aquitaine peuvent se renseigner auprès du Conseil Régional concerné pour obtenir une bourse complémentaire.

Toutes n'en proposent pas et celles qui en proposent n'acceptent pas forcément que la bourse soit cumulée avec une autre d'une région différente.

## Les universités partenaires

Voici la liste des partenariats Erasmus+ de l'IAE. Ceux-ci sont susceptibles d'évoluer. Si vous souhaitez en savoir plus sur ces partenariats, contactez le service des relations internationales.

PAYS	UNIVERSITÉ	DISCIPLINE	Langue d'enseignement	SITE UNIVERSITE
<b>Allemagne</b>	Otto-Friedrich Universität Bamberg	Business studies	allemand, quelques cours en anglais	<a href="#">Otto-Friedrich Universität Bamberg</a>
<b>Allemagne</b>	Fachhochschule Bochum	Business studies	allemand	<a href="#">Fachhochschule Bochum</a>
<b>Allemagne</b>	Hochschule Bonn-Rhein Sieg	Business studies	allemand	<a href="#">Hochschule Bonn-Rhein Sieg</a>
<b>Autriche</b>	Karl-Franzens-Universität Graz	Business studies	allemand, anglais (quelques cours en anglais)	<a href="#">Karl-Franzens-Universität Graz</a>
<b>Belgique</b>	Universiteit Antwerpen	Business Studies and Management Sciences	néerlandais, anglais	<a href="#">Universiteit Antwerpen</a>
<b>Belgique</b>	Universiteit Antwerpen	Communication & Information Sciences	néerlandais, anglais	<a href="#">Universiteit Antwerpen</a>
<b>Belgique</b>	Universiteit Gent	Business Management	néerlandais, anglais	<a href="#">Universiteit Gent</a>
<b>Belgique</b>	Katholieke Universiteit Leuven	Business Administration	anglais, néerlandais	<a href="#">Katholieke Universiteit Leuven</a>
<b>Belgique</b>	Université Catholique de Louvain (UCL)	Information, communication	français	<a href="#">Université Catholique de Louvain (UCL)</a>
<b>Canada</b>	Université de Moncton - Faculté d'Administration	OUT: L3/M1 = Certificat en gestion des services financiers M2= Maîtrise administration affaires	français	<a href="#">Université de Moncton - Faculté d'Administration</a>
<b>Canada</b>	Université de Moncton - Campus de Shippagan	Intelligence économique = BA 3 & 4 Gestion de l'information	français	<a href="#">Université de Moncton - Campus de Shippagan</a>
<b>Canada</b>	Bishop's University		anglais	<a href="#">Bishop's University</a>
<b>Canada</b>	Université Laval		français	<a href="#">Université Laval</a>
<b>Canada</b>	Université de Sherbrooke		français	<a href="#">Université de Sherbrooke</a>
<b>Canada</b>	Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)		français	<a href="#">Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)</a>
<b>Canada</b>	Université du Québec à Rimouski (UQAR)		français	<a href="#">Université du Québec à Rimouski (UQAR)</a>
<b>Canada</b>	Université du Québec en Outaouais (UQO)		français	<a href="#">Université du Québec en Outaouais (UQO)</a>
<b>Canada</b>	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)		français	<a href="#">Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)</a>
<b>Chine</b>	Chengdu University		Anglais	<a href="#">Chengdu University</a>
<b>Espagne</b>	Universidad del Pais Vasco	Economics & Business studies	espagnol, anglais	<a href="#">Universidad del Pais Vasco</a>

<b>Espagne</b>	Universidad de Granada	Business studies	espagnol	<a href="#">Universidad de Granada</a>
<b>Espagne</b>	Universidad de La Rioja	Management & administration	espagnol, anglais	<a href="#">Universidad de La Rioja</a>
<b>Espagne</b>	Universidad de Salamanca	Business studies uniquement niveau Bachelor degree	espagnol	<a href="#">Universidad de Salamanca</a>
<b>Espagne</b>	Fundacion Universitaria San Pablo (CEU)	Business & Administration	espagnol, anglais	<a href="#">Fundacion Universitaria San Pablo (CEU)</a>
<b>Espagne</b>	Universidad Complutense	Departamento : Ciencias de la Informacion	espagnol	<a href="#">Universidad Complutense</a>
<b>Estonie</b>	Tallin University of Technology	Business & Administration	anglais, estonien	<a href="#">Tallin University of Technology</a>
<b>Etats-Unis</b>	Eastern Oregon University (EOU), La Grande		anglais	<a href="#">Eastern Oregon University (EOU), La Grande</a>
<b>Etats-Unis</b>	Oregon Institute of Technology (Oregon Tech), Klamath Falls and Wilsonville		anglais	<a href="#">Oregon Institute of Technology (Oregon Tech), Klamath Falls and Wilsonville</a>
<b>Etats-Unis</b>	Southern Oregon University (SOU)		anglais	<a href="#">Southern Oregon University (SOU)</a>
<b>Etats-Unis</b>	Western Oregon University (WOU), Monmouth		anglais	<a href="#">Western Oregon University (WOU), Monmouth</a>
<b>Etats-Unis</b>	Oregon State University (OSU), Corvallis		anglais	<a href="#">Oregon State University (OSU), Corvallis</a>
<b>Etats-Unis</b>	Portland State University (PSU), Portland		anglais	<a href="#">Portland State University (PSU), Portland</a>
<b>Etats-Unis</b>	University of Oregon (UP), Eugene		anglais	<a href="#">University of Oregon (UP), Eugene</a>
<b>Finlande</b>	Abo Akademi University, Turku	Business studies & Communication, information	finlandais, anglais	<a href="#">Abo Akademi University</a>
<b>Italie</b>	University of Modena and Reggio Emilia (Unimore)		Italien, anglais	<a href="#">University of Modena and Reggio Emilia</a>
<b>Italie</b>	Ca' Foscari	Business studies	Italien, anglais	<a href="#">Université Ca' Foscari de Venise</a>
<b>Portugal</b>	Universidade de Coimbra	Business & Administration	portugais, anglais	<a href="#">Universidade de Coimbra</a>
<b>Roumanie</b>	Universit� Alexandru Ioan Cuza din Iasi	Finance	roumain, anglais	<a href="#">Universit� Alexandru Ioan Cuza din Iasi</a>

<b>Roumanie</b>	Universite "Vasile Alecsandri" din Bacau	Business studies	roumain	<a href="#">Universite "Vasile Alecsandri" din Bacau</a>
<b>Russie</b>	Plekhanov Russian University of Economics, Moscou	Business studies	anglais, russe	<a href="#">Plekhanov Russian University of Economics, Moscou</a>
<b>Suède</b>	Lunds Universitet	Tourisme - Management des Services	suédois, anglais	<a href="#">Lunds Universitet</a>

Vous pouvez consulter la liste des établissements partenaires sur :  
Le site de l'IAE

D'autres destinations hors Europe vous sont proposées dans le cadre des échanges : Canada, Mexique, Etats-Unis, Russie. Le principe est le même que pour Erasmus+ : vous devrez déposer un dossier de candidature et établir un contrat d'études. Les aides financières et les dates limites de candidature sont par contre différentes : renseignez-vous auprès du Service des Relations Internationales de l'IAE. Il est également possible que de **nouveaux partenariats** voient le jour en cours d'année.

## Les différentes démarches une fois sur place

### L'attestation d'arrivée et l'inscription

Les étudiants doivent généralement se rendre au Service des Relations Internationales de l'université d'accueil pour valider leur arrivée, procéder à leur inscription dans l'université partenaire ou se voir remettre les clés de leur logement, le cas échéant. Toutes ces informations vous sont en général transmises au préalable (par e-mail ou par courrier) par votre université d'accueil une fois qu'elle aura accepté votre candidature.

L'attestation d'arrivée est un document qui atteste de votre **date d'arrivée dans l'établissement partenaire**. Celle-ci devra être transmise, avec la version modifiée du contrat d'études (voir plus bas) le plus rapidement possible au Service des Relations Internationales de l'IAE. Ces deux documents déclenchent le 1<sup>er</sup> versement de la bourse.

### Le contrat d'études

Il est assez courant de faire des **modifications** dans son contrat d'études dans les premiers jours suivant la rentrée (pour des raisons d'emploi du temps par exemple) : si vous devez apporter des modifications dans votre contrat d'études, il est impératif de nous le signaler et de nous renvoyer la version définitive de celui-ci pour validation par le responsable pédagogique de l'IAE. Les cours ne doivent absolument pas être modifiés sans l'accord de l'IAE. Cela peut remettre en cause la validation de la mobilité et des crédits ECTS. Ce contrat d'études définitif doit également être validé par le coordinateur Erasmus de l'établissement d'accueil.

## Documents de fin de séjour

A la fin de votre séjour, vous devrez faire remplir et signer l'**attestation de fin de séjour** par l'établissement d'accueil (c'est en général le service des relations internationales de l'établissement partenaire qui s'en occupe). Vous devrez également remplir le **rapport détaillé**, dans les **30 jours qui suivent la fin de votre mobilité**. Le lien vers le rapport à remplir vous sera transmis **par e-mail**. Vous devrez également passer le **test de langue**. Ces étapes sont indispensables pour obtenir le solde des bourses (sans cela, le remboursement des sommes déjà perçues peut être demandé).

Le relevé de notes doit également être transmis au service RI de l'IAE le plus tôt possible pour la validation des crédits ECTS obtenus dans l'établissement partenaire.

## Les examens de rattrapage

Si vous avez des examens de rattrapage à effectuer, plusieurs solutions :

- L'étudiant passe le rattrapage dans l'établissement partenaire avant son retour en France (c'est la solution la plus simple pour tout le monde)
- L'étudiant retourne dans l'établissement partenaire pour effectuer le rattrapage si celui-ci a par exemple lieu fin août/début septembre
- Le rattrapage peut être effectué à l'IAE de Poitiers si l'université partenaire est d'accord et si une personne du Service des Relations internationales est disponible pour l'organisation de l'examen.

Dans tous les cas, **les étudiants devront anticiper le passage de la session de rattrapage et s'informer des dates et horaires de passage de ces examens.**

# Préparation linguistique

## Plateforme OLS (Online Linguistic Support)

Vous devrez passer un test de langue, avant votre départ, sur la plateforme OLS. Des codes d'accès vous seront transmis par e-mail par la Direction des Relations Internationales. Le résultat à ce test ne remettra pas en cause votre sélection : c'est une indication de votre niveau. Si votre niveau se situe au-dessous du Niveau B2, vous devrez suivre **des cours en ligne gratuits** sur cette plateforme avant votre départ. Cela vous permettra d'optimiser vos chances de réussite dans l'établissement partenaire.

Vous devrez refaire un test à la fin du séjour et cela vous permettra, entre autres, d'apprécier les bénéfices de votre séjour à l'étranger sur le plan linguistique.

## Au sein de l'IAE et de l'Université de Poitiers

Les étudiants qui n'auraient pas un niveau de connaissance suffisant de la langue d'enseignement du pays d'accueil, peuvent suivre, en plus des cours de langue proposés à l'IAE, des cours à la **Maison des Langues de l'Université de Poitiers**. (<http://mdl.univ-poitiers.fr/>)

Vous pouvez en général suivre des cours de langue également dans l'établissement d'accueil.

L'IAE accueille également un certain nombre d'**étudiants étrangers** : les rencontrer constitue une bonne occasion de converser avec eux dans une autre langue et de parfaire votre oral.

## Le logement

### Aide de l'Université partenaire

Certaines universités partenaires proposent un service de pré-réservation d'un logement en résidence universitaire. Toutes les informations nécessaires se trouvent sur le site internet de chaque université. La demande d'aide pour trouver un logement fait généralement partie des documents à fournir pour le dossier de candidature. La demande peut également se faire directement en ligne selon les établissements.

La réponse de l'université d'accueil n'est pas immédiate et il faut parfois attendre quelques semaines avant d'obtenir des informations sur le type de logement réservé et le montant.

Dans certaines villes, les universités peuvent également mettre à disposition une liste de logements privés ou en colocation, en dehors des résidences universitaires.

### Erasmus Student Network

L'association d'étudiants **ESN (Erasmus Student Network)**, présente dans de nombreuses universités européennes, peut également fournir une aide précieuse pour la recherche d'un logement. Ne pas hésiter à prendre contact avec eux très tôt.

Une association ESN s'est créée à Poitiers en 2016 : intégrez l'association à votre retour !

# La protection sociale et les assurances

## La carte européenne d'assurance maladie (CEAM)

Les étudiants qui effectuent un séjour d'études en Europe bénéficient de la couverture sociale française, à partir du moment où ils sont affiliés à la Sécurité Sociale.

Cela suppose que les étudiants de l'IAE qui participent au programme Erasmus soient inscrits à l'I.A.E pour l'année universitaire sous le régime étudiant.

La CEAM doit être demandée auprès de la mutuelle étudiante.

En cas de soins médicaux pendant son séjour, l'étudiant doit présenter sa carte européenne d'assurance maladie (ou à défaut un certificat provisoire de remplacement) qui lui permettra d'attester de ses droits à l'assurance maladie et de bénéficier d'une prise en charge sur place de ses dépenses de santé, selon la législation sociale et des formalités en vigueur dans ce pays.

## Les assurances indispensables

Avant de partir, assurez-vous également d'être en possession des documents suivants :

- attestation d'assurance responsabilité civile : en cas d'accident provoqué ou non par l'étudiant en dehors des activités universitaires (votre responsabilité civile est en effet couverte par l'assurance de l'Université de Poitiers dans le cadre de vos activités étudiantes, même à l'étranger) ;
- attestation d'assurance rapatriement : en cas de rapatriement pour raisons médicales ou politiques.
- Assurez-vous également que votre logement à l'étranger est assuré !

La SMECO, la LMDE ou tout autre organisme est apte à vous délivrer ces documents. Vérifiez bien la date de validité : la durée totale de votre séjour doit être couverte afin de vous assurer une couverture maximale.



## Service des Relations Internationales de l'IAE de Poitiers

L'encadrement des étudiants en mobilité sortante à l'IAE est assuré par :

- Responsable du Service Relations Internationales : Clément POUPARD  
[cpoupard@poitiers.iae-france.fr](mailto:cpoupard@poitiers.iae-france.fr)  
Tel : +33 (0) 5 49 45 44 33
- Gestion administrative : Antoine ANDRIEU  
[aandrieu@poitiers.iae-france.fr](mailto:aandrieu@poitiers.iae-france.fr)  
Tel : +33 (0) 5 16 01 23 85  
  
[ri@poitiers.iae-france.fr](mailto:ri@poitiers.iae-france.fr)
- et l'ensemble des coordinateurs pédagogiques :
  - Pour les départs dans le cadre d'Erasmus+ :  
Chaque Responsable de filières
  - Pour les départs hors Europe :  
Chantal MILHADE, [cmilhade@poitiers.iae-france.fr](mailto:cmilhade@poitiers.iae-france.fr)

Université de Poitiers  
IAE – bât E1  
20 rue Guillaume VII Le Troubadour  
TSA 61116  
86073 Poitiers Cedex 9  
<http://iae.univ-poitiers.fr/fr/Etudier-a-l-etranger>



Flasher ici pour accéder au site des Relations Internationales de l'IAE



Erasmus+